

## Augmentation des virus respiratoires chez les enfants: Qui dois-je consulter?

---

**Joliette, le 7 décembre 2023** – Depuis le début de l'automne, nous remarquons une hausse des cas de virus et d'infections respiratoires sur le territoire de Lanaudière et par le fait même, une augmentation des consultations dans les urgences de la région. Le Centre intégré de Santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière souhaite renseigner les parents sur les options qui s'offrent à eux s'ils ont des questions ou des inquiétudes en lien avec l'état de santé de leurs enfants, et les aider à identifier les situations qui requièrent de consulter rapidement un professionnel de la santé.

### Alternatives à l'urgence

Plusieurs options vous sont offertes afin d'obtenir un avis concernant un problème de santé mineur ou lorsque votre enfant souffre d'un virus respiratoire. Voici des alternatives à considérer avant de vous présenter à l'urgence:

- Appelez la ligne pédiatrique d'Info-Santé en composant le 811, option 1, puis option 2, afin de parler à une infirmière. Celle-ci pourra évaluer votre enfant et vous guider vers les bonnes ressources. Ce service est offert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et vous permet d'obtenir un rendez-vous médical lorsque requis. Cette option est à prioriser pour des symptômes d'allure grippale ou pour tout virus respiratoire.
- Communiquez avec votre Groupe de médecine de famille (GMF) afin d'obtenir un rendez-vous si requis.
- Contactez le Guichet d'accès à la première ligne (GAP) en composant le 811, option 3. Ce service s'adresse aux usagers qui n'ont pas de médecin de famille. Les équipes vont évaluer la situation de votre enfant et au besoin, elles vous accompagneront afin de trouver une consultation médicale.
- Consultez votre pharmacien afin d'obtenir des conseils. Il pourra vous proposer des solutions fiables et adaptées afin de diminuer les symptômes et améliorer l'état de votre enfant.

### Quand se rendre à l'urgence

L'urgence est l'endroit indiqué lorsque vous craignez pour la vie de votre enfant ou si son état de santé requiert des soins urgents. Sachant que la santé de nos enfants est une priorité, il est important de savoir quand il est opportun de se rendre à l'urgence.

Il peut être approprié de consulter un professionnel de la santé en milieu hospitalier si votre enfant:

- A moins de 3 mois, a une fièvre de plus de 38,0 °C (100,4 °F) et n'a pas été vacciné dans les dernières 48 heures;
- Est porteur d'une maladie chronique et présente une température de plus de 38,5 °C;

- Présente une forte fièvre de plus de 38,5 °C qui est accompagnée de symptômes d'une condition grave telle qu'une déshydratation sévère, une détresse respiratoire ou une altération de son état de conscience;
- Présente des difficultés respiratoires ou des signes de tirage;
- Présente des [signes de déshydratation](#) modérée ou sévère;
- Perd conscience, a des convulsions ou est dans un état de confusion;
- Est amorphe et n'a aucune réaction aux stimulations;
- A du sang dans les vomissements ou dans les selles;
- Fait des selles noires ou a des vomissements de couleur verdâtre (vert fluo).

Puisque ce ne sont pas toutes les situations qui nécessitent une consultation médicale, nous vous invitons à parcourir le feuillet [Quand consulter à l'urgence?](#) Vous y trouverez des conseils afin d'améliorer le confort de votre enfant durant la période de guérison.

– 30 –

**Source :** Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

---